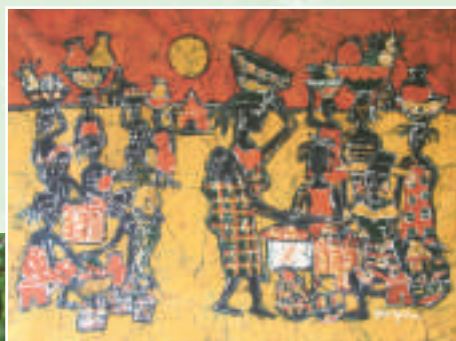


Saubion

BULLETIN MUNICIPAL N°13 • JUIN 2009





Sommaire

Le mot du Maire	Page 3
Les finances / Budget	Pages 4 à 6
Compte rendu des conseils	Pages 7 à 9
Tempête Klaus	Pages 10
CCAS	Pages 10
Les réalisations	Pages 10 et 11
Les projets	Pages 12
Planète Ecoles	Pages 12
Récompenses 2008	Pages 13
Nouvelles commerçantes	Pages 13
Centre de Loisirs	Pages 13
Les associations	Pages 14 à 17
MACS	Pages 18 et 19
Les informations utiles	Pages 20 à 23
Etat civil	Page 23





Le mot de Monsieur le Maire

Déjà un an ! Le 9 Mars 2008 vous nous avez fait confiance. Dès lors, nous nous sommes efforcés avec toute mon équipe à nous investir pleinement pour un développement harmonieux de Saubion. Les équipements de la Commune se poursuivent à la vitesse des financements possibles.

Le skate Park et le tennis sont un réel succès, cette zone sportive devient un vrai lieu de vie et de convivialité.

Le nouveau cimetière paysagé et ses abords devrait être une réussite dès que les plantes et les arbres donneront vie à ces lieux.

Les commerces continuent à se développer : Après le bar-tabac-presse, le salon de coiffure, la boulangerie, le restaurant et l'esthéticienne, nous aurons bientôt un primeur qui s'installera à côté du Bar.

Les efforts de la Commune pour aider ces commerçants à s'installer sont récompensés pour le mieux vivre de Tous. La vie à Saubion, on la doit aussi aux

Associations et à vous Tous qui répondez présents.

Des exemples parmi tant d'autres : les multiples activités et voyages effectués par les enfants de l'école, pour beaucoup grâce à la participation financière de l'APE... et un peu avec le concours de la «Mairie».

Ou encore la culture qui commence à tenir un rôle important à Saubion avec Terre et Couleurs et sa magnifique exposition annuelle, avec «Culture et Loisirs» et ses programmes de plus en plus éclectiques ; variété, théâtre, cinéma, concerts. N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer des soirées conviviales à des prix très attractifs.

Le développement de Saubion et le souci de communication du conseil municipal se traduisent par la mise en place du site internet qui vous tient au courant de la vie locale, des manifestations festives comme de la partie administrative. (www.saubion.fr)

Les projets qui suivront, maison des Associations, City Park ne pourront

démarrer que si quelques subventions viennent atténuer leur coût.

Le financement voilà bien le nerf de la guerre ! Les aides sont de plus en plus restreintes, les subventions de l'Etat sont cette année en baisse, moins 7000 € pour le fonctionnement et l'on peut rester pessimiste, avec le ralentissement de l'activité, sur les rentrées dues aux droits de mutation, taxe équipement ou autre taxe de séjour.

Nous avons décidé de rester très modérés dans la hausse de la fiscalité + 2% du taux, pour exemple taxe d'habitation 2008: 13,74%, 2009: 14,02%.

C'est un passage obligé pour l'équilibre du budget. Certains services comme la cantine, le péri-scolaire ou le centre de loisirs sont une part de plus en plus lourde dans le budget. De plus toutes les fournitures ou services liés au fonctionnement sont révisés à la hausse annuellement.

Restons optimistes, les beaux jours sont là, la planète se remet la tête à l'endroit, espérons que nos «grands» sauront retenir la leçon.

Je ne veux pas terminer sans adresser un grand « Bravo » pour l'organisation de la journée «Africaine de Solidarité» du 9 Mai. Les bénévoles et les dons recueillis iront aider des enfants et des adultes qui vivent loin de notre confort et de nos préoccupations. Si cela peut leur permettre de s'épanouir grâce à l'apprentissage de la lecture et d'un minimum de bien être et connaissances alors nous aurons gagné. Merci à vous Tous.

Le Maire,

ÇABALOUÉ Pierre





Finances - Budget

I - Comptes Administratifs 2008 et Budgets 2009 des Etablissements Annexes

LOTISSEMENT LES PLATANES :

Résultats année 2008

Section de Fonctionnement : Dépenses = 215 825.32 €

Recettes = 567 865.53 €

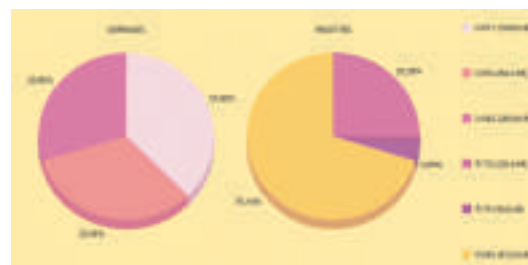
Excédent de clôture au 31/12/2008 = 352 040.21 €

Vote du Budget 2009

Section de Fonctionnement : Dépenses = 328 588.00 €

Recettes = 612 926.21 €

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement des dépenses et recettes LOTISSEMENT LES PLATANES - 2009



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	328 588,00
65	Autres charges de gestion courante	284 338,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 886,00
	TOTAL DEPENSES	873 812,21

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	220 886,00
74	Dotations, subventions et participations	40 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	612 926,21
	TOTAL RECETTES	873 812,21

Solde de l'opération attendu = excédent de 284 338.21 €

MULTIPLE RURAL :

Résultats année 2008

Section de Fonctionnement : Dépenses = 1 747.35 €

Recettes = 11 004.99 €

Excédent de clôture au 31/12/2008 = 9 257.64 €

Section d'Investissement : Dépenses = 6 707.03 €

Recettes = 3 276.52 €

Déficit de clôture au 31/12/2008 = 3 430.51 €

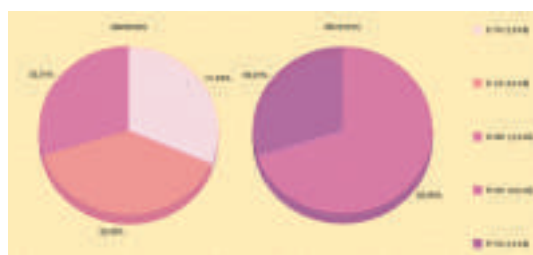
Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement des dépenses et recettes - LOTISSEMENT LES PLATANES - 2009



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	3 000,00
66	Charges financières	947,61
023	Virement à la section d'investissement	8 000,00
	TOTAL DEPENSES	11 947,61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
75	Autres produits de gestion courante	6 120,48
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 827,13
	TOTAL RECETTES	11 947,61

Vue d'ensemble par chapitre de l'investissement des dépenses et recettes - MULTIPLE RURAL SAUBION - 2009



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	3 600,00
23	Immobilisations en cours	4 400,00
001	Déficit d'investissement reporté	3 430,51
	TOTAL DEPENSES	11 430,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 430,51
	TOTAL RECETTES	11 430,51



MAISON MÉDICALE :

Résultat année 2008

Section de Fonctionnement : Recettes = 38 316,31 €

Dépenses = 20 693,37 €

Excédent de clôture au 31/12/2008 = 17 622,94 €

Section d'Investissement : Recettes = 6 750,78 €

Dépenses = 3 304,95 €

Excédent de clôture au 31/12/2008 = 3 445,83 €

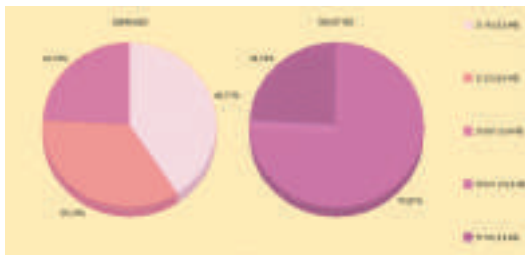
Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement des dépenses et recettes - MAISON MEDICALE SAUBION - 2009



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	2 889,07
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00
66	Charges financières	5 450,00
023	Virement à la section d'investissement	10 800,00
	TOTAL DEPENSES	29 139,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
75	Autres produits de gestion courante	14 961,96
002	Excédent de fonctionnement reporté	14 177,11
	TOTAL RECETTES	29 139,07

Vue d'ensemble par chapitre de l'investissement des dépenses et recettes - MAISON MEDICALE SAUBION - 2009



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	5 800,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	3 445,83
	TOTAL DEPENSES	14 245,83

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	10 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 445,83
	TOTAL RECETTES	14 245,83





II - Le Budget Principal de la Commune 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	254 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	271 000,00
014	Atténuations de produits	100,00
65	Autres charges de gestion courante	106 410,00
66	Charges financières	68 300,00
67	Charges exceptionnelles	100,00
022	Dépenses imprévues	25 876,00
023	Virement à la section d'investissement	385 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	215,00
	TOTAL DEPENSES	1 111 301,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	40 921,00
73	Impôts et taxes	376 359,01
74	Dotations, subventions et participations	180 916,00
75	Autres produits de gestion courante	353 500,00
77	Produits exceptionnels	500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	159 104,99
	TOTAL RECETTES	1 111 301,00

**Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement des dépenses et recettes
COMMUNE DE SAUBION - 2009**

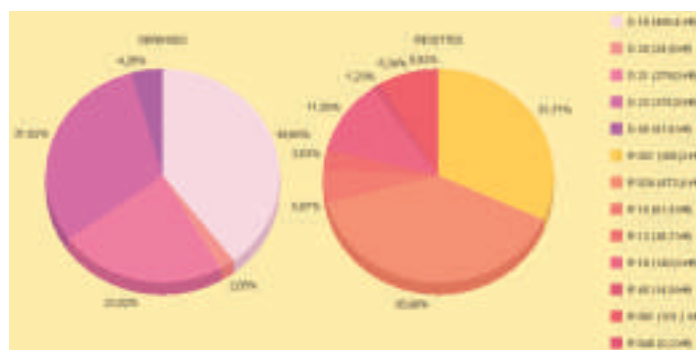


SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	480 423,07
20	Immobilisations incorporelles	24 871,07
21	Immobilisations corporelles	279 002,96
23	Immobilisations en cours	375 860,90
45	Comptabilité distincte rattachée	51 600,00
	TOTAL DEPENSES	1 211 758,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	385 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	472 407,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	61 456,10
13	Subventions d'investissement reçues	36 703,76
16	Emprunts et dettes assimilés	140 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	14 885,00
001	Excédent d'investissement reporté	101 091,14
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	215,00
	TOTAL RECETTES	1 211 758,00

**Vue d'ensemble par chapitre de l'investissement des dépenses et recettes
COMMUNE DE SAUBION - 2009**



Le Budget Primitif 2009 : Quelques précisions...

- **La Fiscalité locale** : La Municipalité n'envisageait pas de majorer les taux des taxes locales mais après avoir eu connaissance des montants des Dotations d'Etat (à savoir la DGF et la DNP) en baisse de 7 000 € par rapport à 2008, il a bien fallu se résoudre à maintenir (et non pas augmenter) les recettes de fonctionnement. C'est pourquoi le Conseil s'est prononcé pour une majoration du taux des taxes locales de 2.03 %, soit :

Taxe d'Habitation :

Taux 2008 : 13.74 % • Taux 2009 : 14.02%

Taxe Foncier Bâti :

Taux 2008 : 13.74% • Taux 2009 : 14.02%

Taxe Foncier Non Bâti :

Taux 2008 : 57.66% • Taux 2009 : 58.83%
soit un produit supplémentaire de 6351 € encore inférieur à la perte sur dotations.

- **La dette communale** : Le pourcentage qu'elle représente peut paraître très élevé mais trouve une explication dans l'opéra-

tion immobilière (Acquisition propriété DONGIEUX) qui a été financée par un prêt relais de 425 000 €. Comme nous l'avions précisé sur le bulletin 2008, le but était de fractionner cette propriété en 3 lots : 2 terrains à bâtir et un lot bâti et de les revendre à des particuliers et éviter ainsi les promoteurs avec projet de résidence.

Au fur et à mesure des ventes (1 réalisée à ce jour) le prêt relais sera soldé ramenant l'endettement communal à sa juste valeur, 120.000€ viennent d'être remboursés.

Compte rendu des conseils

CONSEIL DU 30 SEPTEMBRE 2008

Attribution de marchés après appel d'offres :

- Construction d'un court de tennis :

L'entreprise Tennis d'Aquitaine a été retenu avec une offre à 29 990 € HT. Début des travaux en octobre.

- Extension du cimetière :

Le lot 1 : voirie, est attribué à l'entreprise Lafitte TP pour 169 177.05 € HT.

Le lot 2 : clôtures, portail, gardes-corps et plantations, à l'entreprise Guichard pour 55 071 € HT.

Le lot 3 : arrosage, à l'entreprise APSH pour 6 612.25 € HT.

- **Skate- Park** : La procédure de mise en concurrence est lancée sur la plateforme internet de Landes public depuis le 18 septembre.

- **PLU** : La commission d'ouverture des plis se réunira, après analyse des offres reçues, pour retenir le cabinet qui effectuera cette mission.

Vente d'un terrain issu de la propriété Dongieux :

Le Conseil autorise le Maire à signer l'acte de vente du lot de 710 m² pour 120 000€. Le lot 1 de 1031 m² et le lot A (maison + terrain) restent en vente dans différentes agences immobilières.

Finances : Un point est réalisé sur les dépenses d'investissement engagées. Le produit attendu sur l'opération du lotissement Les Platanes sera donc affecté au financement des équipements sportifs.

Personnel communal : Il est voté une indemnité kilométrique et repas pour les agents communaux utilisant leurs véhicules personnels (déplacements formations ou concours).

Recensement : 3 personnes sont nécessaires pour effectuer le recensement sur la commune en janvier 2009 (250 foyers par agents).

CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2008

1/ MARCHES PUBLICS :

- **Skate- Park** : Suite à l'appel d'offres lancé sur internet et à la réunion de la Commission d'ouverture des plis, la réalisation de cet équipement sportif est confiée à : Concrete Waves Skate Parks pour un montant de 62 000 € HT. Début des travaux en Janvier 2009.

- **P.L.U** : Après analyse par Mr RAFFESTIN Christopher, de MACS, de toutes les offres reçues, la commission d'ouverture

des plis retient la candidature du Cabinet ARGEO : La révision de ce document d'Urbanisme s'effectuera sur une période de 17 mois et les 4 phases administratives feront l'objet de 19 réunions. Montant des honoraires : 23 040 € HT.

Le Conseil entérine le choix de la Commission et autorise Mr le Maire à signer le marché.

2/ CIMETIERE :

La 1^{ère} réunion de chantier est fixée au 5.11.2008 pour donner les ordres de services aux entreprises retenues (LAFITTE TP-GUICHARD et APSH). Ce programme débutera le 17 Novembre 2008 et devrait être achevé fin février pour le gros œuvre. Les plantations ne se feront qu'en Mars/Avril 2009.

Sont alors présentés à l'approbation du Conseil Municipal un avenant au contrat de Maître d'ouvrage de Mme BERTHE, architecte, afin d'actualiser ses honoraires (calculés sur la base de 10% du coût réel de l'opération) soit 23 086 €, et un contrat SPS (coordination- sécurité du chantier) par le bureau VIABILIS pour un montant de 1207 €. Le Conseil donne son accord.

3/ BAUX COMMUNAUX :

Maison Les Palmiers :

Mr le Maire rappelle que la division de la propriété DONGIEUX en 3 lots impliquait que l'on empiète sur une partie du jardin actuellement loué à Mr Patrick LOPEZ. En contre- partie il est décidé de minorer le loyer de ce locataire et de le fixer à 350.00 €/mois avec effet au 1^{er} Novembre 2008 et de lui attribuer le logement social communal dès que Mr DEVARD aura terminé la maison qu'il fait construire au lotissement «Les Platanes».

Logement des Ecoles :

Le logement de fonction est occupé par Mme NARBOUT depuis sa nomination en tant qu'institutrice. Depuis le 1^{er} Septembre 2008, elle est devenue professeur des écoles et ne peut plus prétendre à ce logement à titre gratuit.

La Préfecture ayant garanti à la commune le versement de l'indemnité compensatrice égale à 216 €/mois jusqu'au 31/12/2008 et sachant que Mme NARBOUT fait construire au lotissement les Platanes, il est décidé, d'un commun accord, qu'à dater du 1^{er} Janvier 2009 et jusqu'à son déménagement elle continuera d'occuper ce logement et s'acquittera d'un loyer mensuel de 220 €. Le Conseil débatta ultérieurement du devenir de ces locaux.

4/ LOTISSEMENT LES PLATANES :

Mr et Mme HULEWICZ Christophe ne pouvant donner suite à leur projet de construction sur le lot n° 7, le Conseil accepte les raisons de ce désistement et annule cette vente. Ce lot est donc proposé à Mr Gaëtan SAINT MARTIN, premier sur la liste d'attente.

5/ RECENSEMENT :

3 agents recenseurs étant nécessaires, le Conseil décide d'ouvrir 3 postes en CDD du 15.01.2009 au 15.02.2009. Les 3 candidats Mr Roland DELANOE, Mr Didier MOIZAN et Mme Aline GRACIET seront nommés par arrêté du Maire.

6/ SDIS :

Le Centre d'Incendie et de Secours de Tyrosse doit être rénové. Le Centre Départemental s'engage à réaliser les travaux nécessaires et à les financer à 65%, les 35% résiduels devant être répartis sur les communes desservies par Tyrosse au prorata de leur population. Cela signifie une participation de 7 874.29 € pour SAUBION, montant qui sera appelé sous forme d'annuité de 984.29 € jusqu'en 2016. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer cette convention avec le SDIS.

7/ QUESTIONS DIVERSES :

1- SIBVA : Mr le Maire informe que ce syndicat ajoute la compétence «Eaux Industrielles» à ses statuts.

2- Dépôt de plainte : Le parquet veut savoir avant le 21.11.2008 si la Commune maintient sa demande de dédommagement (réparations du fourgon = 298.46 €) suite au vol du véhicule en juin 2007.

Le Conseil confirme la demande de remboursement des dégâts.

3- Lotissement «Bois de Lartigue» : L'Enquête publique concernant la rétrocession des voies et réseaux se déroulera du 5 au 21 Novembre 2008.

4- Eglise : Mr DAGUERRE a refait le plancher du clocher, malheureusement certaines pièces porteuses de la charpente se révèlent être en très mauvais état. Un devis est en cours.

5- Quartier Riston : une délégation de riverains mécontente de la division de la propriété NAGOUAS a été reçue en Mairie. Mr le Maire rend compte de cette entrevue à laquelle participaient aussi les représentants de la DDE.



Compte rendu des conseils

6- Construction sans permis de construire chez Mme GARNIER : convocation le 20.11.08 avec la DDE.

7- Projets potentiels : Mme MANDARD, commerçante ambulante, a exceptionnellement installé son étal sur le parking de la boulangerie et a rencontré un franc succès. Elle demande s'il est possible d'envisager un commerce de produits fermiers sur cette zone ? Le Conseil promet d'y réfléchir.

Mr MULLER souhaiterait trouver une zone constructible de 2 à 3 ha pour la réalisation de résidences «Sénioriales»: le projet pourrait être évoqué dans le cadre du PLU.

8- Mr le Maire informe de la création d'une structure pour les familles au siège de MACS : Le Point Info Familles. Le planning des services nous sera communiqué prochainement.

9- Tennis : Les travaux de construction sont en cours. Mr CANTAU présente une formule de réservation du Court via internet.

10- La commission « Communication » a suffisamment avancé dans la réalisation du site internet dédié à SAUBION pour qu'il soit officiellement présenté à tous. La distribution d'affichettes dans les boîtes aux lettres pour en informer tous les Saubionnais est prévue avant la fin du mois. **Adresse du site : www.saubion.fr.**

CONSEIL DU 16 DECEMBRE 2008

1/ SALLE DES ASSOCIATIONS :

Le Conseil décide que ce bâtiment portera le nom de « Maison des Traditions locales et Cultures Nouvelles ». Cette appellation devrait nous permettre d'obtenir des subventions, notamment avec le PAYS. Mr le Maire informe l'assemblée que le permis de construire est déposé et que le dossier DGE est prêt à être envoyé à la S/ Préfecture. Si le dossier est retenu en 2009, il sera également proposé aux Fonds de communes de la Communauté de communes.

Coût prévisionnel avant appel d'offres	330 500 € HT soit 395 278 € TTC.
Plan de financement	Subvention DGE = 50 940 €
Fonds de Concours MACS	44 655 €
Prêt relais TVA	60 000 €
Prêt à long terme	190 000 €
Fonds disponibles	49 683 €

2/ CRÉATION D'UN SYNDICAT MIXTE ET ADHÉSION DE MACS

La Communauté de communes MACS soumet à l'approbation de toutes les communes son adhésion au Syndicat Mixte, nouvellement créé, pour la restructuration de la zone d'activités Pédebert de Soorts Hossegor.

Le Conseil donne son accord.

3/ LOTISSEMENT « LES PLATANES »

L'entreprise SNATP présente un avenant pour modifier l'intitulé de l'entreprise qui devient SNATP SUD OUEST.

Le Conseil autorise Mr le Maire à signer cet avenant.

4/ RECENSEMENT DE POPULATION

Il est décidé de fixer la rémunération des 3 agents recenseurs sur la base de l'Indice Majoré 290 pour un temps de travail estimé à 124 heures. Selon le district attribué, une indemnisation de déplacement pourra être allouée pour un montant maximum de 100 €.

5/ TENNIS :

Mr CANTAU explique qu'il existe un logiciel qui permet d'effectuer des réservations via internet (17 €/mois) et que l'on peut installer une serrure et disposer d'un jeu de 50 cartes perforées pour gérer l'accès au court.

Le coût de cette installation est de 636 € Le Conseil approuve l'achat de ces équipements et décide que les cartes d'accès pourraient être déposées en partie à la Mairie, à la Médiathèque et avec leur accord chez MORICE et au Camping. Dès Janvier 2009, les tarifs des différentes options de location du court seront votés (location à l'heure ou formule abonnement).

6/ EXERCICE BUDGÉTAIRE 2008 :

Les crédits votés au Budget Primitif 2008 pour l'acquisition de la propriété DONGIEUX ne sont pas suffisants. Les honoraires dus au géomètre chargé de diviser cette propriété en 3 lots n'ayant pas été inscrits, le conseil décide de minorer le compte budgétaire 2313/48-08 de 2 500 € et de créditer le compte 2115/47-08 de ce même montant.

7/ FORÊT COMMUNALE / ONF

Le conseil approuve le programme de travaux 2009 et autorise l'ONF à procéder aux ventes des coupes d'éclaircies prévues sur les parcelles soumises (référéncées 2A.2B et 2C) situées lieu-dit Lous Houns.

8/ QUESTIONS DIVERSES

• Point sur les chantiers en cours :

- Cimetière paysager : les caveaux sont en place. Dès janvier il sera procédé au déplacement de la conduite d'eau, à la pose des réseaux électricité et arrosage automatique.

- Skate- Park : Les travaux sont interrompus et ne reprendront qu'en Janvier (trop d'eau sur le terrain).

- Division propriété DONGIEUX : les travaux de raccordement aux divers réseaux des 3 lots créés sont plus compliqués que prévus, des suppléments sont donc à prévoir.

• **Numérues** : Les supports plans cadastraux sont en Mairie, la commission communale va donc commencer son travail de relevé pair/impair pour les adresses en lotissements et relevé métrique pour les autres logements.

• **Programme Voirie 2009** : La Communauté propose la réfection des voies de « Pey de Lanne » et de « Las Peyres », le conseil propose également d'inscrire la construction de 11 places de parking pour VL en bordure de la RD 337 devant le restaurant «Chez MORICE».

- **Lotissement les Platanes** : Mr le Maire informe l'assemblée de la revente du lot n° 8 à la commune par Mr et Mme DOMENGER qui ne peuvent finaliser leur projet de construction.

- **Camping et PRL** : Mrs HERNANDEZ et OTHAX viennent d'informer la Mairie de la mise en vente du Camping La Pomme de Pin et de la zone PRL. Un acquéreur serait intéressé par cet ensemble foncier à vocation touristique.

CONSEIL DU 30 JANVIER 2009

1/ Lotissement « Les Platanes » : Rachat du lot n° 8 :

Mr le Maire rappelle au Conseil les différents courriers reçus de Mr et Mme DOMENGER qui ne peuvent donner suite à leur projet de construction en raison du coût des travaux supplémentaires préconisés par la Sté INGÉSOL. Le Conseil comprend leur situation et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au rachat de ce terrain et décide d'inscrire la somme de 57 025 € au C/ 6015 du budget Annexe « Les Platanes » pour mener à bien cette transaction.

2/ Skate-Park :

Le Conseil approuve l'agrandissement de la structure pour un montant de 13 600 €

Compte rendu des conseils



HT. Un avenant au marché initial sera signé avec l'entreprise « Concrete Waves Skate Parks ».

3/ Assurances :

Il est décidé de reconduire pour 2009 le contrat CNP qui assure les risques statutaires.

4/ Programme Social avec LE COL :

Par convention avec la Communauté de communes MACS et le COL, la commune s'engage à subventionner à hauteur de 8 266 € la réalisation de 4 logements locatifs et à garantir l'emprunt contracté par LE COL auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 45 130 €.

5/ Délégation de signature :

Elle est donnée au Maire

6/ Contrat APAVE

Il est décidé de confier le contrôle «sécurité électrique» des installations de l'Eglise à l'APAVE .

CONSEIL DU 3 MARS 2009

1/ Zone Sportive :

Avenant contrat Hall 04

Suite à l'appel d'offres, le Conseil avait statué sur la réalisation simultanée des 2 tranches de la structure puis son agrandissement. Les honoraires de Maîtrise d'Oeuvre de la Sté Hall 04 doivent donc être actualisés sur le coût global des travaux. Après négociation avec cette société, Mr le Maire informe de la signature d'un avenant au contrat qui ramène le taux de rémunération de 12 à 10% et fixe le montant total dû à 7 560.00 €.

Tennis :

Il est décidé de créer une nouvelle régie de recette destinée aux encaissements des locations ou abonnements au court de tennis. Mrs CANTAU et SYLVAIN en seront respectivement Régisseur titulaire et suppléant. Les tarifs seront débattus lors du prochain conseil.

2/ Cimetière :

Mr le Maire explique qu'il y a lieu de prévoir quelques travaux complémentaires pour clore l'opération d'extension du cimetière. Cela implique un avenant avec l'entreprise LAFITTE TP pour la réalisation d'une allée béton pour relier l'entrée du vieux cimetière à l'entrée de l'église puis l'accès à la rampe handicapé du nouveau cimetière (9344 €), un avenant avec la SEE GUICHARD pour 15 m de garde corps supplémentaires et la pose

de 25 m² de dalles engazonnées (4575 €). Il soumet également au vote du Conseil la mise en concurrence de plusieurs banques pour contracter un emprunt de 140 000 € correspondant à 50% du coût des travaux. Il explique également qu'il convient de clôturer l'enceinte de la chapelle : coût prévisionnel 6910.00 € qui feront l'objet d'une inscription au Budget 2009.

3/ Questions diverses :

Numérues : cette opération sera inscrite au budget 2009, prévoir une enveloppe de 10.000 €.

Règlement du nouveau cimetière : la commission le finalisera en réunion le 16 Mars prochain.

Vente prop. DONGIEUX : Il est décidé de baisser les prix de vente à 150 000 € pour le lot à bâtir de 1000m et à 250 000 € pour la parcelle bâtie et de donner mandats à d'autres agences.

C.D.G Landes :

signature d'une convention pour donner accès aux agents communaux
signature d'une convention pour l'insertion des handicapés.

Signature d'une motion, suite à la tempête Klaus et après constat du manque de personnel de terrain, pour des services publics de proximité.

Accord du Conseil sur l'avancement de grade de Mme LARBAIGT Valérie.

Avis favorable du Conseil pour le branchement d'assainissement du restaurant « Chez MORICE » sur le réseau d'Eaux Usées du lotissement les platanes. Le coût de ce raccordement sera supporté par le demandeur.

CONSEIL DU 31 MARS 2009

1/ BUDGET PRIMITIF 2009

Le Conseil vote, à l'unanimité, le Budget 2009 de la Commune qui s'équilibre en Fonctionnement à la somme de : 1 111 301 € et en Investissement à 1 211 758 €. Pour obtenir cet équilibre, les taux des taxes locales ont dû être majorés de 2.03%, à savoir :

Taxe d'Habitation : 14.02%

Taxe Foncier Bâti : 14.02%

Taxe Foncier Non Bâti : 58.83% .

En annexe du budget, il est également procédé à l'octroi des subventions suivantes : Comité des Fêtes 4000 €, Pétaque Saubionnaise 1100 €, Coop Scolaire 1050 €, Asso Culture & Loisirs 1000 €, Prévention routière 100 €, ADMR 50 €, Ecole Tennis 500 €, et séjours linguistiques 50€/élèves.

2/ ZONE SPORTIVE :

Les entreprises Billabong et Element organisent la **Fête du Skate** le 21 Juin prochain. Elles s'occupent de toute l'organisation. La Municipalité donne son accord et suggère qu'une association locale tienne un stand.

Tennis : Création d'une Régie de Recettes pour les encaissements des locations du court : Mmes DUTILH et LIBAT sont nommées respectivement régisseurs principal et suppléant.

Le Conseil arrête les tarifs suivants : Location occasionnelle à l'heure : 10 €, Carte d'Abonnement famille pour la période du 01.04.2009 au 31.08.2009 : 20€.

3/ CIMETIERE :

Suite à la mise en concurrence de plusieurs banques, c'est la Caisse d'Epargne qui est retenue pour la réalisation d'un prêt de 140 000 € sur 15 ans au taux fixe de 4.36%. Cet emprunt correspondant à 50% du HT du coût des travaux du nouveau cimetière.

Eglise : M. le Maire explique que depuis l'installation du chauffage par radiants, la commune a dû payer plusieurs remplacements de lampes, ce qui est anormal. Après réclamation auprès du fournisseur, celui-ci reconnaît que cela pourrait être lié à un défaut du matériel et s'engage à y remédier gratuitement (la garantie étant expirée).

Chapelle : Dans le cadre du nouveau cheminement piéton créé pour relier la place du fronton au lotissement Beausoleil, il est ouvert un nouveau programme d'Investissement doté de 15 000€ pour la construction de l'allée piétonne ainsi que pour clôturer l'enceinte de la chapelle et l'ancien cimetière.

4/ PROGRAMME SOCIAL DU COL :

Mr le Maire est autorisé à signer une garantie partielle du prêt contracté par le COL sur le programme de logements sociaux du lotissement «Les Platanes» après convention tri-partites. Cette garantie correspond à 1/3 du prêt, soit 7 130 €, pour la commune et 2/3 pour MACS.

5/ DIVERS :

L'AML préconise l'achat de défibrillateurs par toutes les communes du département. Le Conseil ne s'y oppose pas et attend de plus amples informations (prix et formation).



Tempête Klaus

Dans la nuit du 24 janvier la tempête Klaus frappait toute la façade atlantique du Sud-Ouest. Même si notre commune a été moins sinistrée que d'autres, les dégâts ont été importants.

Un élan de solidarité et d'entraide a permis de limiter les effets de cette catastrophe. Une permanence d'urgence était mise en place en Mairie.

Durant les jours qui suivirent la tempête, le personnel communal, le CCAS et les élus se sont mobilisés en étant à l'écoute des besoins, en allant à la rencontre des personnes seules, en apportant aide et réconfort. 100 repas gratuits ont été distribués au domicile des personnes âgées



privées d'électricité, des groupes électrogènes ont été mis à disposition, des Saubionnais sont venus offrir spontanément leurs services en Mairie.

Merci à tous pour cette belle expression de solidarité et de fraternité.

CCAS

PRÉSENTATION

En France, un **Centre communal d'action sociale (CCAS)** est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Existant de plein droit à l'échelon local et dont la compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune, le Centre communal d'action sociale est une personne morale de droit public et son contentieux relève de la juridiction administrative. Bien qu'enfermé dans une spécialisation assez étroite, il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale. Le CCAS au service des habitants, favorise

toutes les actions susceptibles de soulager la détresse, en suscitant la solidarité communale sous forme de prestations remboursables ou non en espèces ou en nature.

Le CCAS est une équipe composée de membres élus et de membres nommés au plus près des Saubionnaises et Saubionnais pour les écouter, les renseigner, les orienter, les aider, les accompagner dans leurs démarches, quel que soit leur âge, leur statut social ou leurs difficultés rencontrées.

N'hésitez pas à venir vous renseigner au secrétariat de la Mairie.

Présidente : Marie Claude BERTIERE

Membres du bureau : Jean Pierre MOREAU, Christine BARANX, Josiane LALANNE, Marie Christine LAUDEBAT, Françoise ALEXANDRE, Josette DEGRINY, Daniel BEZU, Alain PELTIER.

Action menée :

- 98 Colis de Noël distribués chez les personnes de + de 70 ans.
- Visites de familles en difficulté



Les réalisations

Le fronton

Le sol du fronton a été refait en septembre dernier, par la société BTPS pour un montant de 9742 € TTC. Le mur a été repeint début juin par les employés communaux.



Site internet

Depuis le mois de novembre 2008, le site internet de Saubion est actif : www.saubion.fr

Vous pouvez trouver toutes les informations administratives et pratiques, ainsi que l'actualité de notre commune et des associations.

Nous sommes toujours à la recherche d'information pour faire vivre le site :

Un évènement dans votre quartier ?

Votre fils ou votre fille est champion dans une discipline sportive ? Votre voisine a fait le tour du monde ? Vous perpétuez une tradition landaise, au travers de la cuisine, la chasse, les jeux...

Un proche participe à la vie artisanale et commerciale de Saubion en créant sa propre entreprise...

Faites nous en part, notre équipe de la commission de «Communication» vous rencontrera afin de publier un article sur le site internet.

Contact : mairiesaubion@wanadoo.fr





Cimetière

L'extension du cimetière est terminée. Le règlement sera disponible à la Mairie dès son approbation en conseil municipal.

Coût de l'opération :

Maître d'œuvre :

Mlle BERTHE : 23 086 € HT

Coordinateur S.P.S :

Cabinet VIABILIS : 1 010 € HT

Montant des travaux de réalisation : 275 856 € HT



Tennis

Après plusieurs mois de travaux, la construction du court de tennis est achevée. Le coût de cette opération se décompose de la façon suivante :

Cabinet VIABILIS : Maître d'oeuvre : 3 700 € HT

TENNIS D'AQUITAINE pour la construction : 29 990 € HT

VW SPORTS pour la serrure et cartes perforées : 517 € HT

Pour l'utilisation du court, 2 possibilités :

1. Une carte d'abonnement jusqu'au 31 Août 2009 : 20 € par foyer.

Se présenter à la Mairie afin de remplir le formulaire d'adhésion.

2. Location du court à l'heure : 10 € Réservation et paiement à la Mairie.

Le règlement du Tennis est disponible au secrétariat de la Mairie.



Skate park

Le coût total de la réalisation s'élève à 83 160 € HT. Maître d'œuvre : Sté HALL 04
La réalisation a été confiée à l'entreprise Concrete Waves Skate Parks.

Le skate park de Saubion accueille depuis fin février bon nombre de passionnés de ce sport de glisse. On y croise une multitude de personnes...

Des tout jeunes, des ados, des pères de famille venant skater avec leurs enfants, des vacanciers de passage sur la côte sud des landes, des fondus de la glisse profitant de la pause déjeuner pour venir des zones artisanales voisines s'adonner à leur sport préféré, bref un endroit convivial ouvert à tous où l'inter-génération inter-communale est omniprésente.

Pour info à tous les pratiquants : si vous avez des projets concernant cette structure (animation, cours de skate, création

d'un club associatif....) n'hésitez pas à venir nous en parler à la Mairie ou laissez nous un message sur le site internet de la commune. Nous conviendrons alors d'un rendez vous.

Afin de préserver le skate park, il convient de respecter quelques règles :

- Installation réservée à la pratique du skate board, du BMX et du roller.
- Le port des protections est obligatoire : casque, genouillères et coudières.
- L'équipement est interdit aux véhicules motorisés et aux enfants de - de 12 ans non accompagnés.
- La pratique est subordonnée à la présence d'au moins 2 personnes sur le site.
- Pour raisons de sécurité, les accompagnants sont priés de se tenir hors de la zone de pratique.

La commune de Saubion décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de non respect des règles ici édictées et invite tous les usagers à conserver en toutes circonstances une attitude sportive et courtoise ainsi qu'à respecter le matériel et la propreté des lieux.



NOUVEAU !

en Partenariat avec la Mairie de Saubion



Olivier Odéro

Moniteur Brevet d'Etat de Skateboard

COURS DE SKATEBOARD AU SKATEPARK DE SAUBION

Samedi-Matin, de 10h à 11h30

*Matériel, Protections,
Assurance R.C incluse dans les Tarifs.*

Tarifs Préférentiels Commune :

12 €/pers. (1h30)

Cours Collectifs, Max. 8 pers.

**RENSEIGNEMENTS, RESERVATIONS :
OLIVIER ODERO : Tél 06 62 15 07 81**

*Horaires modifiables, Juillet, Août,
cause cours de Surf, marées.*



Les projets

Salle des Associations :

Le bâtiment portera le nom de «Maison des Traditions locales et Cultures Nouvelles». Le permis de construire est déposé. Cette réalisation reste liée à l'attribution de subventions.



Rénovation de la Mairie :

Une étude chiffrée est en cours. En fonction de son résultat si les travaux de peinture, revêtement mural, plafond et réaménagement de l'accueil rentrent dans l'enveloppe budgétaire de 35.000€, la rénovation sera lancée cette année.

Numérues :

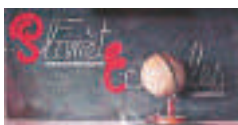
La commission municipale a commencé à travailler sur le projet. Toutes les voies de Saubion recevront une dénomination. Ainsi chaque habitation sera dotée d'une adresse normalisée qui sera constituée d'un numéro et d'un nom de voie ou de rue. En raison de la numérotation pair et impair dans les lotissements, plusieurs numéros de lots sont appelés à changer.

Plan Local d'Urbanisme :

A ce jour la phase diagnostic est lancée. Le cabinet Argéo de Peyrehorade est chargé de mener à bien cette procédure qui devrait durer jusqu'en 2011.

Planète Écoles

Opération Diango : Une grande réussite



Ce Samedi 9 Mai, Saubion était africain !

Vous êtes venus très nombreux visiter l'exposition-vente de Planète Ecoles, admirer les toiles de Minna et tout ce que les enfants ont fait à l'école, à l'accueil péri-scolaire ou au centre de loisirs. Vous avez pu aussi vous initier au djembé, déguster le délicieux couscous, écouter TXIKAN, danser, de plus l'opération « un enfant- un livre » a connu un vrai succès.

Vous avez pu constater grâce au film présenté par Planète Ecoles, le dynamisme des enseignants de Diango et la soif d'apprendre des enfants.

Grâce à Planète Ecoles et à Saubion ces enfants verront s'améliorer leurs conditions d'éducation avec, entre autres, l'électrification de leur école.

Nous remercions toutes les personnes, les enfants, les associations pour leur générosité et leur solidarité lors de cet événement et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée africaine. Maintenant, nous ne pouvons que continuer !

Et en conclusion, nous vous présentons la preuve en chiffres de cette grande réussite : **2019,28 €** de bénéfices remis intégralement à l'association Planète Écoles.



www.minna-art.com



Récompenses 2008

Cette année la municipalité a décidé d'honorer les associations et les sportifs de Saubion. Une remise d'oscar qui a eu lieu lors de la cérémonie des vœux.

Au plan sportif quatre représentants se sont distingués :

Aude-Sophie DUVIELLA : 1^{er} prix au concours national de la fédération interprofessionnelle de danse à Paris.

Déjà récompensée lors des vœux 2009, Aude-Sophie fait encore parler d'elle ! En effet, elle a gagné le 1^{er} prix du concours régional de danse à Bordeaux ce qui lui a valu de participer au concours national à Biarritz le 21 mai, où elle a remporté le 1^{er} prix. Bravo Aude.

Emma VIEIRA : championne des Landes poussine en pelote (paleta gomme pleine).

Coralie LORMAND : finaliste du championnat des Landes de pétanque.

Lucas MICHEL : a marché plus de quatre heures, de nuit, sur la route entre Saubion et Tosse sur ses échasses durant le téléthon.

Au titre associatif :

Le groupe folklorique Lous Yemes a reçu le trophée d'honneur du



courage compte tenu de sa motivation et de son dynamisme lors de la nuit du téléthon.

Le prix du dévouement sportif est revenu à Alain LORMAND pour ses années d'activité et de mobilisation auprès des jeunes du club de pétanque.

Nouvelles Commerçantes



Aujourd'hui, l'esthétique ne s'ouvre pas seulement aux beautés stéréotypées et sophistiquées. A Saubion, aussi, la beauté a rendez-vous.

Celles et ceux qui souhaitent se sentir bien et beaux se doivent de franchir la porte de **SONIA ESTHETIQUE** et de **MAGALI ONGLERIE** à SAUBION. Prendre le temps de faire cette parenthèse esthétique permet un véritable moment de détente indispensable dans nos vies de plus en plus stressantes.

L'institut de beauté vous réserve un accueil professionnel simple, chaleureux et spontané. Épilation, soins visage, manucure, soin des ongles, maquillage et séances d'UV s'inscrivent désormais en autant de propositions de plaisirs relaxant au quotidien.

SONIA ESTHETIQUE

Route de Seignosse - 40230 SAUBION

Tél. : 05 58 72 31 09

MAGALI ONGLERIE

Route de Seignosse - 40230 SAUBION

Tél. : 06 87 88 33 68 (sur rendez-vous)

Centre de Loisirs

L'accueil de loisirs intercommunal est un lieu où les enfants de 3 à 12 ans partagent des activités sportives ou manuelles ludiques, des manifestations, de sorties avec leurs copains. Ainsi pour l'année 2008, les enfants ont pu participer pour les plus grands à la manifestation des droits de l'enfant, à la découverte du patrimoine culturel des landes (journée du patrimoine en septembre 2008), ainsi qu'aux vertus du recyclage.

Pour les plus petits, les animatrices les ont intéressés aux instruments de musique, aux contes du monde, aux comptines,...

L'équipe pédagogique continue de donner aux enfants des moments de plaisirs dans le temps des mercredis et des vacances mais également dans le temps du périscolaire.

L'accueil de loisirs organise des actions auprès des jeunes de 12 à 16 ans avec : la réalisation d'un séjour neige pendant les vacances de février 2009, une journée multisports gratuite (sur inscription) à Tosse le Mercredi 22 Avril de 10h à 17h30, un camp d'été au mois de juillet.



Pour tous renseignements contacter la directrice Mlle VICENS au 06.26.78.21.25





Les Associations

ACCA de Saubion

Suite à l'assemblée générale du 4 juillet 2008, le nouveau conseil d'administration est désormais composé comme suit :

Président : DARRIBAT Bruno
Vice-Président :
BARRUCQ Michel
Trésorier : GRACIET Christian
Secrétaire : GRACIET Alain
Propriétaires terriens :
 ALEXANDRE Michel
 BERTIERE Bernard
 LAUDEBAT Philippe
 LOPETEGUY Jérôme - PELTIER Alain



Pour la saison 2008-2009 l'association compte 55 membres urbains et 5 membres ruraux.

Cette saison de chasse a été une des plus courtes depuis plusieurs années. En effet, début janvier, suite à une période de froid et de neige, la préfecture a suspendu la pratique de la chasse sur tout le département. Le 24 janvier est arrivé la tempête et ce fut la fermeture définitive.

Une dizaine de chasseurs se sont mobilisés le 27 février pour dégager quelques axes forestiers afin de pouvoir terminer notre plan de chasse du chevreuil et d'organiser nos battues aux nuisibles du mois de mars.

Pour cette saison 2008-2009, nous aurons eu deux grandes satisfactions. Le 31 août 2008, pour le repas communal de la chasse, 150 convives étaient présents.

Le 7 février 2009, pour notre 2^{ème} repas il y avait 240 personnes dont beaucoup de Saubionnaises et Saubionnais venus partager ce moment de convivialité.

Merci à vous tous et rendez-vous pour le prochain repas.

Pétanque

Bureau de la Pétanque Saubionnaise :

Président : Jean-Louis HEGUY
Vice-Président : Jacques LACAVE
Secrétaire : Maria ESTEVES
Secrétaire-Adjoint :
 Christophe LORMAND
Trésorier : Alain LORMAND
Trésorier-Adjoint :
 Dominique HONDELATTE

Horaires des entraînements :

Seniors et Féminines :

vendredi à partir du 19h00

Jeunes : vendredi à partir de 18h00



Culture et Loisirs

L'assemblée générale du 24 novembre 2008...

nous a permis d'accueillir un nouveau membre au sein de notre association.

Antoine Coelho Membre actif depuis des années dans le milieu associatif où il occupa des postes à responsabilité, nous rejoint donc aujourd'hui ainsi qu'il nous l'avait annoncé en ce début d'année 2008. Bienvenue Antoine.

Au cours de cette assemblée des modifications sont survenues au sein du bureau. Le Président Jean Claude Sylvain est épaulé par une nouvelle équipe pour mener à bien l'année 2009 : une secrétaire Jeanine Labèque et un nouveau trésorier Michel Lemaire.

Nous avons donc réalisé en 2008...

- Le 30 mars un concert autour de l'œuvre de Chopin (un spectacle qui n'était pas prévu au programme mais sollicité par MACS et l'EIL*). Une après-midi réussie et appréciée par quelques 120 personnes. (*Ensemble Instrumental des Landes)

- Le bal du 14 juillet accompagné d'un repas avec l'orchestre de Michel Launay et de Thierry Echegarray... Mais que s'est-il passé ce jour-là ? Il pleuvait, le chassé-croisé des vacanciers : résultat 90 personnes devant l'orchestre.

- Et enfin le 18 octobre la soirée théâtre avec Jean Bonnefon et Daniel Chavarroche. Le rugby fût le thème de la soirée, culture locale et peut-être aussi prolongation du centenaire du rugby Tyrossais.

Enfin, je tiens à remercier tous les acteurs qui ont participé à ces événements 2008, à la municipalité pour sa confiance envers l'association mais aussi à l'équipe management de l'hôtel du golf de Seignosse pour l'hébergement des artistes le 18 octobre.

Le programme de l'année 2009

Le 5 avril l'association a innové dans ses manifestations en choisissant la programmation d'une projection cinématographique.

La journaliste cinéaste Sylvie Licard, spécialiste des traditions Landaises nous a proposé de visionner son 12^{ème} film « Papi s'en va-t-aux champs ».



Sylvie Licard et Pierre Çabaloué

Nous avons donc dû adapter et transformer la salle et ce fût un résultat concluant pour persévérer dans ce type de manifestation.

Le 9 mai Culture et Loisirs s'est engagé aussi parmi les autres associations Saubionnaises dans l'organisation de la journée Africaine.

Enfin, reprenez le 17 octobre pour assister au théâtre d'automne et accueillir la troupe de Capbreton les Tréteaux du vieil Adour dans leur pièce «Tournée générale».

Les Associations

Amicale Saubionnaise des Anciens



L'Amicale a fêté comme il se doit ses 30 ans par un magnifique repas qui s'est déroulé le 17 décembre rassemblant 130 participants sur 150 inscrits.

En 30 ans de nombreuses modifications et événements se sont produits, mais le nom de l'amicale est resté le même ainsi que l'objectif de chacun **amitié et entraide** qui sont les fondamentaux de l'association.

Amitié et entraide qui se sont manifestés pleinement lors de l'après tempête de 24 janvier.

Avec ses 17 ateliers, l'amicale propose une palette d'activités permettant à chacun de partager de bons moments de convivialité, de rester en contact avec ses amis, le moyen de faire connaissance.

Pour s'inscrire à notre association il faut avoir 50 ans et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 14 euros.

Nos activités :

Les jeux : le bridge - la belote - le scrabble et autres jeux que nous pratiquons les lundis et vendredis de 14h30 à 18h. Des tournois de scrabble et de Belote ont lieu régulièrement avec nos voisins et amis de Tosse.

La pétanque les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 18 heures, nous participons au championnat départemental de pétanque de la fédération des clubs des aînés ruraux et plus modestement deux rencontres entre adhérents une en mai la seconde en octobre.

La Gymnastique tous les jeudis de 9h30 à 10h30, adaptée à notre condition physique.

L'atelier mémoire, tous les premiers mercredis du mois nous nous réunissons pour faire travailler nos neurones.

Les sorties voyages En 2008 le 14 mai nous avons visité St Émilion, du 14 au 20 septembre 2008 nous étions 40 pour visiter La Costa Brava et le pays Catalan.

En 2009 le 4 avril nous avons passé une journée de rire avec l'humoriste René Cazenave, et déguster le pastis d'Amélie. Du 7 au 12 octobre 2009 nous serons 50 à partir pour une visite des Baléares à Palma de Majorque.

Les repas qui sont toujours de grands moments de convivialité, se déroulent dans une salle magnifiquement décorée avec des thèmes différents, le dernier sur le thème du printemps. Le prochain sera le traditionnel repas de Noël que l'amicale offre à ses adhérents le 16 décembre.

Les bals : nous organisons chaque année trois bals dont le prochain aura lieu le 8 novembre avec Chantal Soulu, nous vous y convions jeunes et moins jeunes.

L'informatique : nous initions à l'informatique et Internet avec deux niveaux, un débutant et un deuxième pour les plus expérimentés.

Les randonnées d'une journée ou demi-journée nous font visiter la région et le pays Basque.

La danse, tous les mardis de 17h30 à 19h des cours de danse de salon sont organisés.

Sans oublier, **l'aide à la personne, le vélo, culture et loisirs** qui nous a amené voir Mazowsze le ballet folklorique national de Pologne à la gare du midi à Biarritz. Et nous proposera Symphonic Mania le 20 novembre.

Jeux d'Aquitaine Seniors, organisés par le Conseil Général pour les personnes de 60 ans et plus. L'amicale alignera deux équipes pour représenter Saubion, les entraînements ont lieu tous les mercredis après-midi. En 2007 nous avons fini second et en 2008 à la 13^{ème} place.

Toutes ces activités sont animées par des bénévoles et de ce fait offertes à nos adhérents.

Association Rn 10 To Heaven



Grâce aux connaissances et à l'expérience acquises en tant que musiciens, l'association souhaite développer une activité de production musicale. En effet, tout groupe, débutant ou non, a besoin d'une « démo » (CD de présentation de l'artiste) pour pouvoir démarcher des salles de concerts, des bars ou encore des tourneurs. L'enregistrement d'une démo de qualité est indispensable pour un artiste mais est un investissement important. Pour aider les jeunes artistes à se développer et/ou à démarrer, nous proposons notre aide sous forme de packs :

- **le pack démo : 3 titres au prix de 150 €**

- **le pack maxi : 6 titres au prix de 270 €**

- **le pack album : 10 titres au prix de 395 €**

Tous ces packs comprennent l'enregistrement des morceaux ainsi qu'une aide personnalisée. Nous proposons donc des prix très en deçà des studios professionnels tout en proposant une qualité s'en rapprochant. En effet, notre but étant d'aider les jeunes groupes, nous proposons les tarifs les plus bas possibles.

Le développement de la culture musicale passe en premier lieu par l'organisation d'événementiels et notamment de concerts. De ce fait, nous avons comme projet d'organiser régulièrement des concerts en invitant des groupes landais à s'y produire. Nous proposerons des concerts où tous les styles musicaux pourront se mélanger afin d'offrir au public une vraie diversité et une vraie richesse culturelle.

Contact : 06 75 11 73 41

Site :

<http://www.rn10toheaven.asso.st/>

Mail : rn10toheaven@hotmail.fr



Les Associations

Comité des Fêtes

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le dimanche 16 novembre 2008 le bureau se compose :

Président : Mr LAUDEBAT Yannick
Vice Président : Mr DREYFUS Pierre
Trésorier : Mr LORMAND Alain
Vice Trésorier : Mr LARTIGAU Stéphane
Secrétaire : Mr MILHERES Nicolas
Vice secrétaire : Mr SAINT MARTIN Kévin
Les membres actifs sont : DREYFUS Aurélie, N'GUYENTHIAI Vanessa, N'GUYENTHIAI Sabrina, JACQUET Aurélie, LECLERC Stéphanie, LECLERC David, HULEWICZ Nathalie, HULEWICZ François, ETCHEVERRIA Caroline, LOPEZ Jésus, LOPEZ Patrick, LARTIGAU Vincent, LARODE Jean Michel, ASTUGUES Philippe, HEGUY Patrice, DREYFUS Paul.

Les fêtes se sont déroulées du 14 au 18

Août 2008. Malgré le mauvais temps nous avons constaté une fréquentation quasi normale des repas organisés par : la pétanque, le club de VTT Lous Cigalouns, les Parents d'Elèves, le groupe folklorique Lous Yemés.

Les prochaines manifestations :

Nous aurons le plaisir de vous retrouver à partir du 13 Août pour les fêtes de Saubion. Vous retrouverez cette année VALENTIN le magicien qui remplacera ZIGO le clown.

Dés le jeudi soir à 18 heures une démonstration de skate sera organisée pour l'inauguration du skate park. Un repas sera servi sur place. La course cycliste sera organisée cette année par les BOUCLES DE L'ADOUR, l'ASH ayant mis le club en sommeil.

Nous comptons aussi sur la participation de nos petits champions pour les courses de trottinettes. Vous avez pu avoir ou vous aurez très prochainement la visite des membres du comité des fêtes pour récolter des fonds pour nous aider à organiser les fêtes. Nous vous remercions pour votre générosité. Merci aux Saubionnais pour leur participation aux fêtes et aux repas, votre présence nous motive à aller de l'avant.

Un grand merci également aux différents artisans et commerçants de Saubion et de l'extérieur pour leur soutien financier. Et puisque nous en sommes à l'heure des remerciements, un grand merci aux personnes étrangères au comité des fêtes sur qui nous pouvons compter chaque année pour leur coup de main.

Gym Volontaire

Pour l'année 2008-2009

Le bureau de l' A.G.V. se compose de :

Valérie DUPOUY : PRESIDENTE

1 allée de la Care - 40230 St Vincent de Tyrosse
Tél 06.12.21.05.48.

Cécile LABORDE : Vice PRESIDENTE Tél 05.58.77.24.16.

Nathalie AGUERRE : TRESORIERE

Céline LALANNE : SECRETAIRE

Nous comptons à ce jour 78 adhérentes réparties sur 2 cours, le mardi matin et le mercredi soir, soit 20 personnes de plus que l'année précédente dû au dynamisme et à la diversité des cours de l'animatrice Nathalie LAMARQUE.

Notre projet de l' année 2008-2009 a été de mettre en place le cours du mardi matin qui s'adresse à tout public, en revanche le cours du mercredi soir est plus tonique et intense.

Les cours reprendront le mercredi 2 Septembre à 19h00 et le mardi 8 septembre à 09h00 à la salle socio-culturelle.

Pour tous renseignements n' hésitez pas à nous contacter.



Judo Saubionnais

Le club de judo récolte ses premiers lauriers à Soustons grâce à Karim Idnasser, médaille d'or de sa catégorie, Nicolas Dulaurent, médaille d'argent et Pierrick Lacape qui remporte 2 combats. Le coach Alain Bertoche peut être fier !
FELICITATIONS à tous .

VIE DU CLUB : Notre assemblée générale aura lieu courant Juin, nous ferons passer l'info par vos enfants et nous avons toujours et encore besoin de volontaires pour nous rejoindre au bureau. Nous prévoyons aussi une sortie (date à définir) au parc animalier de Labenne.

Les cours ont toujours lieu le lundi :
de 17h30 à 18h30 pour les plus jeunes
de 18h30 à 20h00 pour les plus grands

A très bientôt



Les Associations

Lous Yemes de Saubion 2009, c'est parti !!!

La saison 2009 se profile à l'horizon alors que les souvenirs et émotions de l'année passée sont encore dans tous nos esprits. Nous avons eu la chance de rencontrer Monsieur ROUCAS à l'occasion d'une de nos représentations et d'apprécier sa gentillesse et sa simplicité...

Des spectacles dans les campings aux représentations hors département (Gironde, Pyrénées Atlantiques), la saison 2008 aura été riche en sorties (environ une trentaine lors de l'été). Cette saison aura été aussi pour nous l'occasion de rencontrer la population saubionnaise et de nous impliquer pour la première fois dans l'organisation des fêtes de Saubion (repas du dimanche soir et bodega).

Notre participation à l'édition du Téléthon fut également un grand moment où chacun a su montrer son



intérêt pour cette cause (12 heures sur échasses, représentation lors du repas et collecte de dons). C'est avec un grand plaisir que Lous Yemes s'implique dans la vie locale saubionnaise et que nous avons reçu les honneurs de la commune à l'occasion de la cérémonie des vœux présidée par Monsieur le Maire.

Mais pas le temps de s'attarder sur cette magnifique saison, les répétitions pour le spectacle 2009 battent leur plein !!! (mise en place d'un nouveau spectacle...)

Déjà, Lous Yemes prévoit des déplacements hors département (Taillan Médoc pour les fêtes locales), des visites dans les campings ..., de quoi enrichir notre agenda estival...

A l'horizon, se dessine déjà un avenir radieux : en effet, la joie de vivre du groupe mais surtout la qualité de nos spectacles ont fait parler de nous : la participation à un festival international de folk-



lore vient d'ores et déjà pimenter encore un peu plus la motivation inépuisable du Groupe.

Pour tout contact :

Président : M. Jean-Claude CRISTOVAO
au 06.31.28.25.76 - www.lous-yemes.net

Si vous êtes musicien(ne) accordéoniste et que le folklore vous intéresse, nous serions heureux de vous accueillir pour grossir les rangs de nos musiciens. N'hésitez pas à nous contacter.

VTT Lous Cigalouns

Le 06/02/2009, l'assemblée générale de l'association CAS Lous Cigalouns s'est tenue au Siège de l'association sous la présidence de Monsieur DAGUERRE Bernard, Président de l'association.

Nouvelle composition du bureau :

Président d'honneur :

GROCQ Jean Claude

Président : DAGUERRE Bernard

Vice Président : DEFRIAS Jean Paul

Secrétaire : BOURRAS Patrick

Trésorier : FILLONNEAU Patrice

Aujourd'hui fort de sa vingtaine de licenciés, le Club Athlétique Saubionnais « Lous Cigalouns » est un club ouvert à tous les adeptes de la randonnée VTT. Les sorties ont lieu le dimanche matin : rendez vous à 8h30 sur la place du village où nous vous accueillerons avec plaisir. Les sorties ont lieu principalement dans la forêt des landes autour de Saubion. Et occasionnellement dans le Pays Basque, le Béarn, la Chalosse.

La traditionnelle omelette pascalle s'est très bien déroulée avec 150 omelettes

servies (asperges, chichons et lardons). Un grand merci aux deux cuistots Jean Claude et Patrick.

Le week end du 1er Mai, le club a organisé une sortie très conviviale dans le désert des Bardenas (Espagne). Durant deux jours, 9 vététistes accompagnés de leurs conjointes ont pu profiter de paysages et de dénivelés extraordinaires. Pendant que les hommes en VTT ont effectué deux randonnées, les femmes ont pratiqué la marche à pied et monté le Rallon. Remerciements à Santiago et à son épouse Marysol pour la qualité de l'accueil dans leur gîte rural à VALARENA, les qualités de guide à travers les Bardenas Négas, le tracé du parcours dans les Bardenas Blancas. Un contact a été pris pour recevoir le club de VTT local espagnol (EJEA) à Saubion durant un week end en 2010.

Manifestations :

La randonnée VTT des fêtes de SAUBION, aura lieu le dimanche matin du week-end du 15 Août.

Circuit VTT de 15km, 30km et 45km

Circuit local sur la commune de Saubion. Randonnée pédestre de 10km.

Inscription et départ : terrain de sport derrière l'école.

Téléthon : randonnée VTT accompagnée par les membres du club.

Nous participons aussi à l'animation de notre village

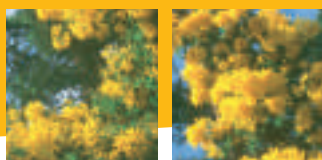
Le traditionnel repas moules frites des Cigalouns : à l'occasion des fêtes locales du week-end du 15 Août

Omelette pascalle des Cigalouns : le lundi matin de pâques de 8h30 à 11h30

Venez nous rendre visite sur le site internet : www.lous-cigalouns.org

Sportivement.





AYGUEBLUE

Depuis le 20 septembre 2008, le **centre aquatique Aygueblue**, situé à St Geours de Maremne, dans le parc d'activités Atlantisud, invite à la découverte de tous les plaisirs de l'eau, déclinés sur près de 1000 m² de bassins.

Cette formule, inédite dans le département, concilie l'utile, l'agréable et le développement durable.

Si la vocation de ce nouvel équipement public est essentiellement sportive et scolaire (**un bassin de 25m sur 15 avec 6 couloirs de nage et un bassin d'initiation de 150m²**), Aygueblue offre également des espaces de détente, de loisirs et de remise en forme :

- 1 bassin intérieur de 170 m²
- 1 bassin intérieur avec boule à vagues de 200m²
- 1 bassin extérieur de 150m²
- Une aire de jeux aquatiques extérieure de 70 m²
- 1 espace sauna, hammam, spa, douches massantes de 120m²

En ce qui concerne les activités, Aygueblue vous propose :

- l'école de natation avec des cours pour adultes et enfants,



- de la natation synchronisée,
- les bébés nageurs,
- des cours d'aquaphobie,
- des cours pour les futures mamans (nouveau)
- des cours de sophrologie (nouveau)

Sans oublier les anniversaires des enfants :

Forfait 10 enfants 90 € (9 € par enfant supplémentaire et 15 enfants maximum) Jeux aquatiques encadrés par un moniteur (1h de baignade), goûter d'anniversaire avec boissons et gâteaux inclus (30 minutes).

Invitations Aygueblue fournies. Acompte 45 € à la réservation, le solde le jour de l'anniversaire

Remboursement de l'acompte si annulation : maximum 10 jours avant la date d'anniversaire.

Informations pratiques : maillot de bain et bonnet obligatoires pour tout le monde.



Aygueblue

Parc d'activités Atlantisud
40230 St Geours de Maremne
Tél : 05 58 56 92 34
www.aygueblue.com

Fibre Optique Haut Débit

La Communauté de Communes MACS a lancé la création d'un réseau de communication électronique à très haut débit sur l'ensemble des communes de son territoire. Les travaux de mise en place de la fibre optique ont débuté. Le chantier est déployé sur 180 km pour interconnecter tous les Nœuds de Raccordement d'Abonnés (NRA).

Dès cet été, le dégroupage total, la résorption des zones blanches, la desserte des zones d'activités et le raccordement des principaux sites publics au très haut débit seront une réalité sur l'ensemble du territoire.



Allée des Camélias
40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
Tél. 05 58 77 23 23
www.cc-macs.org

Service d'Aide à Domicile

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de MACS assure le Service d'Aide à Domicile sur l'ensemble du territoire communautaire.

Jean COURET (Directeur)
Tél. 05 58 77 23 96 - cias@cc-macs.org
Horaires : 8h45 - 17h30



Point Info Jeunesse



Le Point Information Jeunesse est destiné à tous les jeunes de 13 à 25 ans. Il fait partie d'un réseau national (CIDJ), régional (CIJA) et d'un réseau de proximité : il existe 8 PIJ dans les Landes.

Le PIJ de MACS est un service de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud. Il travaille en partenariat avec les institutions locales.

- C'est un lieu accueillant qui regorge d'informations dans tous les domaines.
- Sophie, l'animatrice, accompagne les projets, conseille, soutient les actions et démarches.
- Pour trouver une réponse à chacune des questions.
- Etranger
- Santé
- Vacances
- Concerts
- Sport
- Associations
- Vie Pratique
- Métiers

Coordonnées :

Point Information Jeunesse
Kiosque du Pont Lajus
Boulevard du Dr Junqua
40130 CAPBRETON
Tel./Fax : 05 58 41 09 51
pij@cc-macs.org

Permanences :

Mardi, jeudi : 15h - 17h30
Mercredi, vendredi :
9h - 12h30 - 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h30

Point Info Famille

Le PIF initié par la Caisse d'allocations Familiales, est situé dans les locaux de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud. Il a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter tous les publics sur tous les sujets de la vie quotidienne :

- Le logement
- La santé

- Les loisirs
- L'éducation, la formation, le travail
- La consommation
- La famille
- Le droit
- La justice

Différents services sont offerts, ils sont gratuits et ouverts à tous :

- Un service de médiation familiale
- Des permanences de juristes, d'avocats, de notaires et d'huissiers
- Des rendez vous avec le centre d'information sur les droits des femmes et de la famille, avec une assistante sociale de la CAF
- Un accueil par les animatrices du Relais d'Assistantes Maternelles
- La mise à disposition de différentes documentations, revues ainsi qu'un accès gratuit à internet.

Le PIF est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Afin de connaître plus précisément les horaires des différents intervenants, vous pouvez contacter le :

POINT INFO FAMILLE

allée des camélias
40230 Saint Vincent de Tyrosse
Tel : 05 58 77 33 66

Point Rencontre Emploi

Service Emploi

Insertion professionnelle
Contact : Marie Lefèvre,
responsable du service

Allée des Camélias - BP 44
40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cedex
05 58 77 57 96 ou 06 80 93 99 34
marie.lefevre@cc-macs.org

Vous recherchez un emploi

Près de chez vous, les Points Rencontre Emploi (PRE) de MACS vous accompagnent. Vous y trouverez écoute attentive de votre demande et conseils personnalisés.

En fonction de votre recherche, différents services vous sont proposés :

consultation d'offres d'emploi (locales et ANPE), conseils pour la rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, mise en relation avec des employeurs locaux, relais avec l'ASSEDIC et l'ANPE, orientation vers des partenaires spécialisés (création d'entre-

prise par exemple), aide à la recherche.

Des informations et des outils sont à votre disposition :

- espace documentaire (formations, métiers, entreprises...)
- libre accès à du matériel informatique (ordinateurs, internet, imprimante, téléphone...)
- ateliers thématiques (métiers, informatique, recherche d'emploi...)

Vous recrutez

Entrepreneur, collectivité, association ou particulier : les Points Rencontre Emploi (PRE) de MACS sont à votre service.

- Un professionnel de l'emploi vous apporte conseils et appui pour mener à bien votre démarche : analyse de votre demande, informations sur les contrats de travail, les conditions d'aides à l'embauche, diffusion de vos offres d'emploi, proposition de candidats.

Accédez à la téléformation

Les Points Rencontre Emploi proposent également un Point d'Accès à la Téléformation, en collaboration avec les Ateliers Multiservices Informatique (AMI) et en partenariat avec l'État et le Conseil régional.

Accéder au P@t, c'est avoir la possibilité de suivre une formation professionnelle individualisée, proche de votre domicile ou de votre lieu de travail, dans un environnement adapté.

Le P@t s'adresse à toutes les personnes souhaitant s'engager dans une formation à distance (totalement ou partiellement).

Contactez-nous.

Tyrosse - Centre Tourren

Animatrice : Nathalie Vannier
05 58 77 11 37
pre.at@cc-macs.org

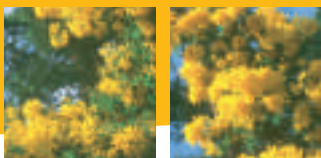
Soustons - Centre Social

avenue du Maréchal Leclerc
Animatrice : Bernadette Navrat
05 58 41 18 49
pre.as@cc-macs.org

Labenne - Maison la Pradette

Rue des écoles
Animatrice : Marie Lefèvre
05 59 45 67 25 - 06 80 93 99 34
pre.al@cc-macs.org

Une équipe à votre écoute



Informations utiles - Rappels pratiques

Dossier TRI SELECTIF

Un constat décevant est une nouvelle fois effectué concernant le tri de nos déchets.

Trop de personnes confondent encore : conteneurs d'ordures ménagères avec déchetterie générale.

Ainsi que conteneurs sélectifs et lieu où l'on peut déposer tout et n'importe quoi. Nous avons tout de même la chance d'avoir à proximité 2 déchetteries avec une amplitude d'horaire d'ouverture nous permettant à tous de trier nos déchets de façon responsable.

Les déchetteries

Soorts-Hossegor 1468 route de Seignosse

Gratuite, elle est ouverte au public du lundi au samedi de 8h à 12h00 et de 13h15 à 18h00 le dimanche et les jours fériés de 13h15 à 18h (horaires d'hiver), de 8h30 à 12h et de 13h45 à 19h du lundi au samedi, de 13h45 à 19h le dimanche et les jours fériés (horaires d'été).

Bénese-Maremne Route de Capbreton

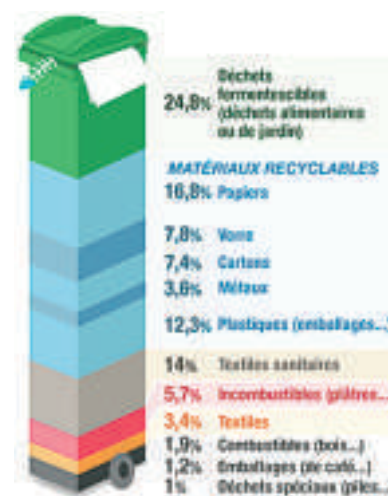
Gratuite, elle est ouverte au public du lundi au samedi de 8h à 12h00 et de 13h15 à 18h00 (horaires d'hiver). Fermée le dimanche et les jours fériés.

Pour les horaires d'été, consultez le site internet du SITCOM.

Vous pouvez éliminer tétra-pack/cartons, papiers, ferrailles, pneus, huiles minérales (moteur) et végétales, médicaments usagers ou non, piles et batteries, verre, bouteilles plastiques, lunettes, radiographies, chiffons, vêtements, déchets toxiques, végétaux, réfrigérateurs et encombrants, déchets de démolition et déchets incinérables.

Le SITCOM Côte Sud des Landes

Propose différents services aux professionnels : mise à disposition de fûts d'huile de friture, vente de compost, récupération de déchets médicaux, toxiques...



Petits conseils du SITCOM concernant la collecte des Ordures Ménagères :

Veillez à utiliser correctement les conteneurs, notamment en respectant les règles ci-dessous :

- Les bacs mis à votre disposition ne doivent pas être déplacés
- Vous devez uniquement y déposer des sacs poubelles fermés
- Vous ne devez pas y déposer d'encombrants : végétaux, cartons, meubles... (ceux-ci doivent être amenés à la déchetterie).

Que faire des déchets ?

Au point tri :

Le verre - Le papier - Les bouteilles plastiques - Les Tetra-Pak / Cartons
Les boîtes métalliques - Les piles

A la déchetterie : Les 6 matériaux du point tri, mais aussi :

Les encombrants - Les déchets de parcs & jardins - Les pneus - Les palettes
Les huiles (friture, vidange) - Les déchets médicaux
Les déchets électriques & électroniques (D3E) - Les déchets dangereux
Les autres déchets ou produits récupérables

Dans le composteur :

Epluchures de légumes & fruits - Restes de légumes et fruits crus ou cuits
Restes de pâtes, riz, purée - Marc de café (avec filtre) - Sachets de thé et infusettes
Pain - Serviettes en papier et essuie-tout - Les coquilles d'oeufs
Les déchets de jardin (herbes et feuilles mortes) en petites quantités

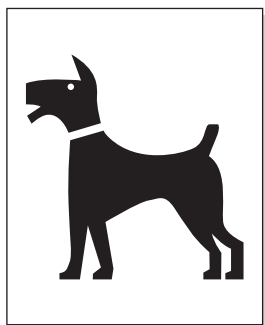
Dans la poubelle :

Si le tri est correctement effectué, il ne reste plus, dans la poubelle, que des déchets non valorisables tels que les films et sacs plastiques, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, restes de viande ou poisson...

Durée de vie des déchets

- Mouchoir en papier : 3 mois
- Journal : 3 à 12 mois
- Allumette : 6 mois
- Peau de banane : 8 à 10 mois
- Mégots (tabac & papier) : 3 à 4 mois
- Mégots (tabac & papier) avec filtre : 1 à 2 ans
- Chewing-gum & papier de bonbon : 5 ans
- Canette en acier, briquet en plastique : 100 ans
- Canette en aluminium : 200 ans
- Sac en plastique : 450 ans
- Bouteille en plastique : 500 ans
- Polystyrène expansé, carte téléphonique : 1000 ans
- Le verre : 5000 ans





Chiens errants :

Les propriétaires d'animaux doivent les garder à leur domicile et les tenir en laisse lors des promenades. Tout chien errant sera immédiatement conduit au chenil de la SPA de Capbreton.



Haies et clôtures :

Entretien des haies (article 371 et 672 du code civil) : les haies doivent être maintenues à une hauteur maximale de 2 mètres. Les haies doivent être taillées et entretenues régulièrement afin de ne pas occulter la visibilité des automobilistes à certaines intersections du village.



Interdit aux mobylettes, motos et pocket-bike.



Interdit aux véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale de la Mairie).



Réservé exclusivement aux jeux de pelote.



Tonte des pelouses et Travaux bruyants :

Horaires pour la tonte des pelouses et tous travaux bruyants :
Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Feux :

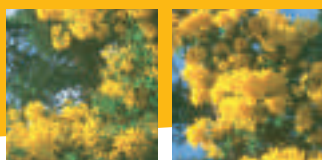
Par arrêté préfectoral, il est interdit à longueur d'année de faire brûler des branches, des feuilles, des morceaux de bois et toutes sortes de déchets ménagers ou de chantier. Les déchetteries de Soorts Hossegor, Tyrosse et Bénesse Maremne sont à votre disposition.



Interdit à tous types de véhicules



Interdit sur les espaces verts et les trottoirs destinés aux piétons.



Bibliothèque

Tél. : 05 58 77 41 58

E-mail : mediatheque.saubion@wanadoo.fr

Tarif Abonnement

8€ / an pour un adulte

4€ / an pour les enfants de plus de 14 ans

Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

Horaire d'ouverture - Hiver

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 15h30 à 18h30

Horaire d'ouverture - Eté

Mercredi de 10h à 12h30



+ Installation de défibrillateurs

L'Association des Maires de France nous propose une démarche collective visant à équiper toutes les communes volontaires de défibrillateurs.

La commune de Saubion envisage de s'équiper de ce matériel mis à disposition et accessible à tous. Cependant cette acquisition nécessite la formation de plusieurs utilisateurs potentiels (environ 200 personnes sur la commune). Cette formation pourra être dispensée gratuitement à tous les volontaires et en priorité aux membres des associations.

Toute personne intéressée devra s'inscrire en Mairie.

Agenda

2009

Le 28 juin : Vide grenier

organisé par l'association des Parents d'élèves

Le 4 juillet : Kermesse paroissiale

Les 14, 15 et 16 août : Fêtes locales

Le 4 octobre : Vide grenier

organisé par l'amicale des anciens

Le 17 octobre : Soirée théâtre

organisée par Culture et Loisirs

Le 8 novembre : Bal à Papa

organisé par l'amicale des Anciens

Les 5 et 6 décembre : Téléthon

2010

Le 24 janvier : Loto

organisé par l'association des Parents d'Elèves

Le 6 février : Repas de l'ACCA

Le 20 février : Soirée culturelle

organisée par Culture et Loisirs

Le 7 mars : Bal à Papa

organisé par l'amicale des Anciens

Le 20 mars : Soirée culturelle

organisée par Culture et Loisirs

Le 5 avril : Omelette Pascale

organisé par les Cigalouns VTT

Du 9 avril au 18 avril : Exposition de peinture

organisée par Terre et Couleurs

Relais Paroissial de Saubion

La kermesse annuelle du Relais Paroissial aura lieu le samedi 4 juillet 2009 dans la salle intergénération.

Vous pourrez y déguster le succulent petit cochon de lait dans une ambiance amicale. Nous vous prions de bien vouloir réserver vos places à la Mairie au numéro de téléphone suivant : 05 58 77 02 75 ou au Presbytère (le matin seulement) au 05 58 77 00 68.

Merci et à bientôt !



Mairie



Secrétariat de Mairie

Tél : 05 58 77 02 75 - **Fax** : 05 58 77 30 08

E-Mail : mairiesaubion@wanadoo.fr

Madame LIBAT Patricia

Madame DUTILH Aude

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Du 29 Juin au 30 Août 2009

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 15h sans interruption



État Civil 2008

Naissances

CHAUSSEY Eva	28.03.2008 à BAYONNE
DARRICAUX Alexis Jean Joseph	03.04.2008 à BAYONNE
RACHEL Jade Léa	07.05.2008 à BAYONNE
DUZERT Salomé	13.06.2008 à DAX
SAUVAIN Solan Daniel Hubert	18.06.2008 à BAYONNE
MORISSET Edgar Harri Jean-Paul	26.06.2008 à BAYONNE
DEBRAY Gabriel Jean-Pierre	05.09.2008 à BAYONNE
LOPETEGUY Patxi	12.09.2008 à DAX
DESAINT Léa	22.09.2008 à BAYONNE
RENDE Jeanne Armance Denis	30.12.2008 à BAYONNE

Mariages

CHAMIGNON Florian Claude et FLORIDE Anne Nadine	le 10.09.2008
PINGEOT Charles Henry Marie et RABOUIN Juliette Marie	le 10.05.2008

Décès

BISBAU Thierry	le 30.01.2008 à SAUBION
ISAMBERT Gérard André Paul	le 22.08.2008 à SAUBION
GRAFFAGNINO épouse MORET Véronique	le 29.12.2008 à BAYONNE
FERNANDES Julien	le 21.09.2008 à BENESE-MAREMNE
HENIN veuve BARBOTTIN Jeanne Marie	le 01.08.2008 à DAX
LABROUCHE André Pierre	le 01.11.2008 à BAYONNE
LESGOURGUES veuve FAYET Madeleine	le 01.10.2008 à BAYONNE
MERLOT Jean-Paul Roger	le 29.10.2008 à BAYONNE
PITON Emile	le 01.04.2008 à DAX

ATTENTION !!

LE PASSEPORT BIOMETRIQUE EST ARRIVE !!

Depuis le 12 Mai dernier, seules 16 Mairies landaises sont habilitées à recevoir des demandes de passeports. Les 2 plus proches sont celles de **SOUSTONS** et de **CAPBRETON**.

Si vous avez besoin de ce passeport, il vous faudra :

A SOUSTONS :

- Copie intégrale de votre acte de naissance
 - + Justificatif de domicile + copie de votre carte d'identité
 - + passeport périmé (s'il s'agit d'un renouvellement)
 - + timbres fiscaux d'une valeur de 88 €
 - + 1 € pour les photos
- (les photos et empreintes seront réalisées sur place)

A CAPBRETON : Mêmes documents

- + photos (réalisées chez un photographe)

Saubion

BULLETIN MUNICIPAL N°13 - JUIN 2009

